

Mardi, 14 juillet 2026

CORRIGENDUM N°01

Intitulé du marché : Recrutement d'un prestataire spécialisé (cabinet, ONG, centre de recherche) en recherche-action dans le domaine de l'éducation.

Référence du marché : BFA23004-10564

Le cahier spécial des charges est modifié/corrigé comme suit ; :

Lire :

11 DATE LIMITE D'INTRODUCTION ET OUVERTURE DES OFFRES

11.1 Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le **22 juillet 2026 à 12 :00.**

25. FACTURATION ET PAIEMENT (ART. 66-72 ET 160)

25.1. Le paiement se fait en acomptes de la manière suivante :

N°	Tranches	Après approbation de chaque livrable :	% de paiement du montant forfaitaire
1.	1ère tranche	Après présentation du rapport de démarrage validé.	20%
2.	2ème tranche	Après présentation du guide pratique et l'aide-mémoire validés.	20 %
3.	3ème tranche	Après présentation du rapport finalisé des moments d'apprentissage (synthèse de tous les ateliers de recherche-action et d'intégration des actions issues de la mise en œuvre des recommandations).	20%
4.	4ème tranche	Après présentation du rapport final comprenant les documents d'apprentissage et le plan de diffusion.	40%

Au lieu de :

5. TERMES DE REFERENCE

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués exclusivement par virement bancaire au compte du consultant, en 3 tranches décomptées comme suit sur présentation d'une demande de paiement attestant que les livrables requis pour la tranche sont reçus et validés.

- **1ère tranche :** 20% sur présentation du rapport de démarrage validé ;
- **2ème tranche :** 30% après présentation du guide pratique et l'aide-mémoire validés ainsi que le rapport finalisé des moments d'apprentissage (synthèse de tous les ateliers de recherche-action et d'intégration des actions issues de la mise en œuvre des recommandations).
- **3ème tranche :** 50% après présentation du rapport final comprenant les documents d'apprentissage et le plan de diffusion.

11. DATE LIMITE D'INTRODUCTION ET OUVERTURE DES OFFRES

11.1 Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le **21 juillet 2026 à 12 :00.**

Tous les autres termes et conditions du cahier spécial des charges demeurent inchangés. Les présents compléments font partie intégrante du cahier spécial des charges.